

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

30 septembre 2024

Responsabilité de la direction

La direction de la Banque du Canada (la Banque) est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers intermédiaires résumés conformément aux exigences des normes comptables IFRS (telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board), suivant les règles applicables aux états financiers intermédiaires de l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*. La direction est aussi responsable des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers intermédiaires résumés exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements fournis dans le rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers intermédiaires résumés.

À notre connaissance, ces états financiers intermédiaires résumés non audités présentent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, de la performance financière et des flux de trésorerie de la Banque à la date et pour les périodes visées dans les états financiers intermédiaires résumés.

Le gouverneur,



Tiff Macklem

Ottawa, Canada
13 novembre 2024

La chef des finances et chef comptable,



Coralia Bulhoes, CPA

État intermédiaire résumé de la situation financière (non audité)

(En millions de dollars canadiens)

Au	Note	30 septembre 2024	31 décembre 2023
Actif			
Trésorerie et dépôts en monnaies étrangères	3	14	14
Prêts et créances	3 et 4		
Titres achetés dans le cadre de conventions de revente		16 006	-
Autres créances		6	6
		16 012	6
Placements			
Obligations à rendement nominal du gouvernement du Canada comptabilisées au coût amorti	3 et 4	71 364	84 613
Obligations du gouvernement du Canada comptabilisées à la juste valeur par le biais du résultat net		154 468	184 443
Obligations hypothécaires du Canada		5 620	6 685
Autres obligations		7 266	8 357
Titres prêtés ou vendus dans le cadre de conventions de rachat		3 620	7 742
Actions de la Banque des Règlements Internationaux (BRI)		556	501
		242 894	292 341
Dérivés – conventions d'indemnisation conclues avec le gouvernement du Canada			
	3 et 4	19 059	23 406
Immobilisations			
Immobilisations corporelles	5	507	515
Immobilisations incorporelles		117	110
Actifs au titre de droits d'utilisation		35	39
		659	664
Autres éléments d'actif	6	395	345
Total de l'actif		279 033	316 776
Passif et insuffisance			
Billets de banque en circulation	3	118 834	119 430
Dépôts	3, 4 et 7		
Gouvernement du Canada		30 467	63 511
Membres de Paiements Canada		123 813	120 567
Autres dépôts		11 008	12 134
		165 288	196 212
Titres vendus dans le cadre de conventions de rachat	3 et 4	2 852	6 638
Autres éléments de passif	3 et 8	337	342
Total du passif		287 311	322 622
Insuffisance	10	(8 278)	(5 846)
Total du passif et de l'insuffisance		279 033	316 776

Le gouverneur,

La chef des finances et chef comptable,



Tiff Macklem



Coralia Bulhoes, CPA

(Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés.)

État intermédiaire résumé du résultat net et du résultat global (non audité)

(En millions de dollars canadiens)

		Pour la période de trois mois close le 30 septembre		Pour la période de neuf mois close le 30 septembre	
	Note	2024	2023	2024	2023
Pertes avant les charges d'exploitation					
Produits d'intérêts					
Placements comptabilisés au coût amorti		335	394	1 053	1 217
Placements comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net		494	571	1 499	1 726
Titres achetés dans le cadre de conventions de revente		135	-	147	-
Autres produits d'intérêts		-	-	1	-
		964	965	2 700	2 943
Charges d'intérêts					
Dépôts		(1 471)	(2 107)	(4 602)	(6 438)
Autres		(52)	(153)	(170)	(480)
Charges d'intérêts nettes		(559)	(1 295)	(2 072)	(3 975)
Autres produits		3	3	15	12
Total des pertes avant les charges d'exploitation		(556)	(1 292)	(2 057)	(3 963)
Charges d'exploitation					
Frais de personnel		99	76	303	252
Billets de banque – Recherche, production et traitement		3	16	5	30
Coûts afférents aux immeubles		10	11	26	27
Technologie et télécommunications		32	28	91	81
Amortissements		17	18	51	54
Autres charges d'exploitation		15	18	43	54
Total des charges d'exploitation		176	167	519	498
Résultat net		(732)	(1 459)	(2 576)	(4 461)
Autres éléments du résultat global					
Réévaluations du passif/actif net au titre des prestations définies	9	(12)	127	89	76
Variation de la juste valeur des actions de la BRI		23	4	55	16
Total des autres éléments du résultat global		11	131	144	92
Résultat global		(721)	(1 328)	(2 432)	(4 369)

(Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés.)

État intermédiaire résumé des variations de l'insuffisance (non audité)

Pour la période de trois mois close le 30 septembre

(en millions de dollars canadiens)

	Note	Capital social	Réserve légale	Réserve spéciale	Réserve de réévaluation des placements	Réserve pour gains actuariels	Résultats non distribués	Total
Solde au 1^{er} juillet 2024		5	-	100	495	425	(8 582)	(7 557)
Résultat global pour la période								
Résultat net		-	-	-	-	-	(732)	(732)
Réévaluations du passif/actif net au titre des prestations définies	9	-	-	-	-	(12)	-	(12)
Variation de la juste valeur des actions de la BRI		-	-	-	23	-	-	23
Solde au 30 septembre 2024		5	-	100	518	413	(9 314)	(8 278)

	Note	Capital social	Réserve légale	Réserve spéciale	Réserve de réévaluation des placements	Réserve pour gains actuariels	Résultats non distribués	Total
Solde au 1^{er} juillet 2023		5	-	100	452	393	(4 088)	(3 138)
Résultat global pour la période								
Résultat net		-	-	-	-	-	(1 459)	(1 459)
Réévaluations du passif/actif net au titre des prestations définies	9	-	-	-	-	127	-	127
Variation de la juste valeur des actions de la BRI		-	-	-	4	-	-	4
Solde au 30 septembre 2023		5	-	100	456	520	(5 547)	(4 466)

(Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés.)

État intermédiaire résumé des variations de l'insuffisance (non audité)

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre

(en millions de dollars canadiens)

	Note	Capital social	Réserve légale	Réserve spéciale	Réserve de réévaluation des placements	Réserve pour gains actuariels	Résultats non distribués	Total
Solde au 1^{er} janvier 2024		5	-	100	463	324	(6 738)	(5 846)
Résultat global pour la période								
Résultat net		-	-	-	-	-	(2 576)	(2 576)
Réévaluations du passif/actif net au titre des prestations définies	9	-	-	-	-	89	-	89
Variation de la juste valeur des actions de la BRI		-	-	-	55	-	-	55
Solde au 30 septembre 2024		5	-	100	518	413	(9 314)	(8 278)
	Note	Capital social	Réserve légale	Réserve spéciale	Réserve de réévaluation des placements	Réserve pour gains actuariels	Résultats non distribués	Total
Solde au 1^{er} janvier 2023		5	-	100	440	444	(1 086)	(97)
Résultat global pour la période								
Résultat net		-	-	-	-	-	(4 461)	(4 461)
Réévaluations du passif/actif net au titre des prestations définies	9	-	-	-	-	76	-	76
Variation de la juste valeur des actions de la BRI		-	-	-	16	-	-	16
Solde au 30 septembre 2023		5	-	100	456	520	(5 547)	(4 466)

(Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés.)

Tableau intermédiaire résumé des flux de trésorerie (non audité)

(En millions de dollars canadiens)

	Pour la période de trois mois close le 30 septembre		Pour la période de neuf mois close le 30 septembre	
	2024	2023	2024	2023
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation				
Intérêts reçus	499	726	3 129	3 855
Autres produits reçus	8	1	15	12
Intérêts versés	(1 511)	(2 239)	(4 765)	(6 919)
Paiements destinés aux membres du personnel ou effectués pour leur compte et paiements aux fournisseurs	(123)	(128)	(437)	(471)
Augmentation (diminution) nette des dépôts	6 792	(25 445)	(30 924)	(73 868)
Acquisition de titres achetés dans le cadre de conventions de revente	(753 149)	-	(831 225)	(12)
Produit de l'arrivée à échéance de titres achetés dans le cadre de conventions de revente	737 143	-	815 219	12
Paiements nets de titres vendus dans le cadre de conventions de rachat	(998)	(7 145)	(3 786)	(6 815)
Produit de l'arrivée à échéance d'obligations du gouvernement du Canada comptabilisées à la juste valeur par le biais du résultat net	7 936	25 121	37 349	61 927
Produit de l'arrivée à échéance d'autres obligations	406	1 231	2 365	2 246
Sorties de trésorerie nettes liées aux activités opérationnelles	(2 997)	(7 878)	(13 060)	(20 033)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Produit de l'arrivée à échéance d'obligations à rendement nominal du gouvernement du Canada	2 106	7 865	13 456	22 064
Produit de l'arrivée à échéance d'obligations hypothécaires du Canada	-	-	250	-
Entrées d'immobilisations corporelles	(12)	(13)	(26)	(30)
Entrées d'immobilisations incorporelles	(8)	(9)	(21)	(20)
Entrées de trésorerie nettes liées aux activités d'investissement	2 086	7 843	13 659	22 014
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Augmentation (diminution) nette des billets de banque en circulation	909	33	(596)	(1 981)
Paiements liés aux obligations locatives	(1)	-	(3)	(3)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement	908	33	(599)	(1 984)
Diminution de la trésorerie et des dépôts en monnaies étrangères	(3)	(2)	-	(3)
Trésorerie et dépôts en monnaies étrangères au début de la période	17	13	14	14
Trésorerie et dépôts en monnaies étrangères à la fin de la période	14	11	14	11

(Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés.)

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés non audités de la Banque du Canada

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2024

1. Fonctions de la Banque du Canada

La Banque du Canada (la Banque) est la banque centrale du pays. Il s'agit d'une société constituée en vertu de la *Loi sur la Banque du Canada*, qui appartient en propriété exclusive au ministre des Finances, pour le compte du gouvernement du Canada, et est exonérée d'impôts sur le revenu. La Banque n'offre aucun service bancaire au public. Son mandat consiste à « favoriser la prospérité économique et financière du Canada ». Les activités et les opérations de la Banque appuient la réalisation de ce mandat et n'ont pas pour objet de générer des revenus ou des profits. Le siège de la Banque est situé au 234, rue Wellington, Ottawa (Ontario).

Les cinq grandes fonctions de l'institution sont les suivantes :

- **Politique monétaire** : La Banque mène la politique monétaire de façon à préserver la valeur de la monnaie en maintenant l'inflation à un niveau bas, stable et prévisible.
- **Système financier** : La Banque s'emploie à promouvoir la fiabilité, la solidité et l'efficacité des systèmes financiers au Canada et à l'échelle internationale, et effectue des opérations sur les marchés financiers pour atteindre ces objectifs.
- **Gestion financière** : La Banque assure des services de gestion financière pour son propre compte ainsi qu'au nom du gouvernement du Canada et d'autres clients. Elle est l'agent financier du gouvernement et, à ce titre, elle fournit des services de gestion de la trésorerie, gère la dette publique et les réserves de change et prodigue des conseils à ce sujet.
- **Monnaie** : La Banque est seule habilitée à émettre les billets de banque canadiens. Elle conçoit, émet et distribue les billets de banque canadiens, supervise le système de distribution de billets et assure un approvisionnement de billets de qualité aisément acceptés et à l'épreuve de la contrefaçon. La valeur nominale de ces billets est inscrite au passif de son bilan. La Banque investit le produit de l'émission des billets de banque et génère des produits d'intérêts sur ces actifs, qu'on appelle les « recettes de seigneurage ». Ces recettes procurent à la Banque une source stable et constante de financement pour ses opérations qui lui permet de fonctionner sans avoir à dépendre des crédits publics.
- **Supervision des paiements de détail** : Depuis le 1^{er} novembre 2024, la Banque supervise les fournisseurs de services de paiement afin de renforcer la confiance à l'égard de la sécurité et de la fiabilité de leurs services tout en protégeant les utilisateurs contre certains risques.

2. Référentiel comptable

Conformité aux normes comptables

Les présents états financiers intermédiaires résumés ont été préparés conformément aux normes comptables IFRS (telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board), suivant les règles applicables aux états financiers intermédiaires de l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*. Ils ne renferment pas toutes les informations qui doivent être fournies dans les états financiers annuels complets et doivent être lus en se reportant aux états financiers audités de la Banque pour l'exercice clos le 31 décembre 2023. Au besoin, les états financiers intermédiaires résumés comprennent des montants qui ont été établis d'après les estimations éclairées et le jugement de la direction. Les résultats des activités pour la période intermédiaire présentée ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats qui sont attendus pour l'exercice.

Le Comité de la vérification et des finances du Conseil d'administration a approuvé les états financiers intermédiaires résumés le 13 novembre 2024.

Activités d'agent financier et activités de garde

La responsabilité de la gestion opérationnelle des actifs et passifs financiers du gouvernement du Canada est assumée conjointement par la Banque (à titre d'agent financier du gouvernement) et par le ministère des Finances du Canada. En sa qualité d'agent financier, la Banque fournit un soutien transactionnel et administratif au gouvernement du Canada dans certains domaines, conformément aux exigences de l'article 24 de la *Loi sur la Banque du Canada*, mais elle n'assume pas les risques et les avantages associés aux actifs et passifs financiers connexes. Ces actifs, passifs, ainsi que les revenus et les charges qui en découlent ne figurent pas dans les états financiers intermédiaires résumés de la Banque, sauf les frais engagés par celle-ci pour s'acquitter de son rôle d'agent financier, comme il est indiqué à la note 11.

La Banque offre un service de garde de titres ou d'autres biens à des banques centrales, à des organisations internationales et à d'autres entités liées à une autorité publique. Selon les modalités régissant ce service, la Banque est indemnisée contre toute perte. Les actifs et les produits gérés dans le cadre de la prestation de ce service sont exclus des états financiers intermédiaires résumés de la Banque parce qu'ils ne constituent pas des actifs ou des produits de cette dernière.

Monnaie fonctionnelle et de présentation

La monnaie fonctionnelle et de présentation de la Banque est le dollar canadien. Sauf indication contraire, les montants inscrits dans les notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés de la Banque sont exprimés en millions de dollars canadiens.

Caractère saisonnier

La valeur totale des billets de banque en circulation fluctue au cours de l'exercice en fonction de la demande saisonnière de billets. Généralement, cette demande atteint un creux au premier trimestre, et des sommets aux deuxième et quatrième trimestres, aux alentours des périodes de vacances. La Banque peut émettre des titres achetés dans le cadre de conventions de revente afin de compenser l'augmentation du passif associé aux billets de banque en circulation pendant les périodes de forte demande saisonnière.

Principales méthodes comptables

Les méthodes comptables sur lesquelles s'appuie l'établissement des états financiers intermédiaires résumés sont conformes à celles qui sont exposées dans les états financiers de la Banque pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Certaines méthodes comptables nécessitent la formulation de jugements et d'estimations, parfois pour des questions incertaines. L'apport de changements aux jugements et aux estimations qui ont influé sur l'application des principales méthodes comptables présentées dans les états financiers annuels de la Banque pour 2023 pourrait avoir une incidence importante sur les résultats financiers. Des estimations et des jugements importants servent à l'évaluation des instruments financiers (note 3) et des avantages du personnel (note 9). Aucun changement notable n'a été apporté aux estimations comptables importantes de la Banque depuis les états financiers annuels de 2023.

3. Instruments financiers

Les instruments financiers de la Banque sont classés et ultérieurement évalués comme suit :

Instruments financiers au 30 septembre 2024	Classement et évaluation ultérieure	Valeur comptable	Juste valeur
Actifs financiers			
Trésorerie et dépôts en monnaies étrangères	Coût amorti	14	*
Prêts et créances			*
Titres achetés dans le cadre de conventions de revente	Coût amorti	16 006	*
Autres créances	Coût amorti	6	*
		16 012	
Placements			
Obligations à rendement nominal du gouvernement du Canada – marché primaire	Coût amorti	71 364	66 975
Obligations du gouvernement du Canada – marché secondaire			
Obligations à rendement nominal	Juste valeur par le biais du résultat net	150 081	150 081
Obligations à rendement réel	Juste valeur par le biais du résultat net	4 387	4 387
		154 468	154 468
Obligations hypothécaires du Canada	Coût amorti	5 620	5 301
Autres obligations			
Obligations provinciales	Juste valeur par le biais du résultat net	7 239	7 239
Obligations de sociétés	Juste valeur par le biais du résultat net	27	27
		7 266	7 266
Titres prêtés ou vendus dans le cadre de conventions de rachat			
Obligations à rendement nominal du gouvernement du Canada – marché secondaire	Juste valeur par le biais du résultat net	2 854	2 854
Obligations provinciales	Juste valeur par le biais du résultat net	766	766
		3 620	3 620
Actions de la BRI	Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	556	556
		242 894	238 186
Dérivés – conventions d'indemnisation conclues avec le gouvernement du Canada	Juste valeur par le biais du résultat net	19 059	19 059
Passifs financiers			
Billets de banque en circulation	Valeur nominale	118 834	*
Dépôts	Coût amorti	165 288	*
Titres vendus dans le cadre de conventions de rachat	Coût amorti	2 852	*
Autres passifs financiers	Coût amorti	144	*

* Avoisine la valeur comptable des instruments, étant donné leur nature ou leur brève échéance

Hiérarchie des justes valeurs des instruments financiers

Les instruments financiers sont classés selon une hiérarchie des justes valeurs qui reflète le poids relatif des données d'entrée utilisées pour réaliser les évaluations :

Niveau 1 : Prix non ajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques, qui ont cours dans des transactions réelles et régulières de pleine concurrence

Niveau 2 : Données d'entrée autres que les prix cotés visés au Niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (p. ex., des prix pour des instruments semblables ou des prix pratiqués sur un marché inactif) ou indirectement (p. ex., des taux d'intérêt ou des écarts de crédit)

Niveau 3 : Données d'entrée non observables pour l'actif ou le passif concerné qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables, puisque ces données proviennent de marchés inactifs (p. ex., hypothèses formulées par des participants aux marchés)

La juste valeur estimée d'un instrument financier est censée avoisiner le montant pour lequel l'instrument pourrait être échangé dans le cadre d'une transaction de pleine concurrence entre des parties bien informées et consentantes. La hiérarchie des justes

valeurs exige l'utilisation de données de marché observables dans la mesure où de telles données existent. L'instrument financier est classé au niveau le plus bas de la hiérarchie pour lequel une donnée d'entrée importante a été prise en compte dans l'évaluation à la juste valeur. Il est possible que des transferts soient effectués entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs en raison de l'évolution de l'activité sur les marchés, ou de la disponibilité des prix cotés sur les marchés ou de données observables. La Banque a pour politique d'inscrire les transferts d'actifs et de passifs entre les différents niveaux de la hiérarchie des justes valeurs en se servant des justes valeurs enregistrées à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Complément d'information

Juste valeur des instruments financiers

Le tableau suivant indique les actifs financiers de la Banque comptabilisés à la juste valeur, classés selon la hiérarchie décrite plus haut.

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Au 30 septembre 2024				
Obligations à rendement nominal du gouvernement du Canada – marché secondaire	1 769	148 312	-	150 081
Obligations à rendement réel du gouvernement du Canada	-	4 387	-	4 387
Obligations provinciales	-	7 239	-	7 239
Obligations de sociétés	-	27	-	27
Titres prêtés ou vendus dans le cadre de conventions de rachat				
Obligations à rendement nominal du gouvernement du Canada – marché secondaire	643	2 211	-	2 854
Obligations provinciales	-	766	-	766
Actions de la BRI	-	-	556	556
Total	2 412	162 942	556	165 910

Le tableau suivant présente la juste valeur comparative au 31 décembre 2023.

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Au 31 décembre 2023				
Obligations à rendement nominal du gouvernement du Canada – marché secondaire	-	180 156	-	180 156
Obligations à rendement réel du gouvernement du Canada	-	4 287	-	4 287
Obligations provinciales	-	8 286	-	8 286
Obligations de sociétés	-	71	-	71
Titres prêtés ou vendus dans le cadre de conventions de rachat				
Obligations à rendement nominal du gouvernement du Canada – marché secondaire	-	6 652	-	6 652
Obligations provinciales	-	1 090	-	1 090
Actions de la BRI	-	-	501	501
Total	-	200 542	501	201 043

Le tableau ci-dessous indique les transferts effectués entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs au cours des périodes de trois et de neuf mois closes le 30 septembre 2024. Les transferts du Niveau 2 au Niveau 1 sont survenus principalement en raison de changements dans l'activité sur les marchés.

	Pour la période de trois mois close le 30 septembre 2024		Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2024	
	Du Niveau 2 au Niveau 1	Du Niveau 1 au Niveau 2	Du Niveau 2 au Niveau 1	Du Niveau 1 au Niveau 2
Obligations à rendement nominal du gouvernement du Canada – marché secondaire	2 412	-	20 900	-
Obligations à rendement réel du gouvernement du Canada	-	-	-	-
Obligations provinciales	-	-	-	-
Total	2 412	-	20 900	-

Le tableau suivant présente les transferts effectués pendant les périodes correspondantes de trois et de neuf mois en 2023.

	Pour la période de trois mois close le 30 septembre 2023		Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2023	
	Du Niveau 2 au Niveau 1	Du Niveau 1 au Niveau 2	Du Niveau 2 au Niveau 1	Du Niveau 1 au Niveau 2
Obligations à rendement nominal du gouvernement du Canada – marché secondaire	-	-	212 704	209 509
Obligations à rendement réel du gouvernement du Canada	-	-	3 828	3 762
Obligations provinciales	-	-	6 975	6 793
Total	-	-	223 507	220 064

Dérivés – conventions d'indemnisation conclues avec le gouvernement du Canada

	Actif connexe		Dérivés – conventions d'indemnisation conclues avec le gouvernement du Canada	Dérivés en position d'actif	Dérivés en position de passif
	Coût amorti	Juste valeur	Juste valeur	Juste valeur	Juste valeur
Obligations du gouvernement du Canada – marché secondaire	175 899	157 322	18 577	18 577	-
Obligations provinciales	8 486	8 005	481	481	-
Obligations de sociétés	28	27	1	1	-
Solde au 30 septembre 2024	184 413	165 354	19 059	19 059	-

Le tableau suivant présente les valeurs comparatives au 31 décembre 2023.

	Actif connexe		Dérivés – conventions d'indemnisation conclues avec le gouvernement du Canada	Dérivés en position d'actif	Dérivés en position de passif
	Coût amorti	Juste valeur	Juste valeur	Juste valeur	Juste valeur
Obligations du gouvernement du Canada – marché secondaire	213 713	191 095	22 618	22 618	-
Obligations provinciales	10 162	9 376	786	786	-
Obligations de sociétés	73	71	2	2	-
Solde au 31 décembre 2023	223 948	200 542	23 406	23 406	-

Pertes (gains) nettes non réalisées sur les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net

	Pour la période de trois mois close le 30 septembre		Pour la période de neuf mois close le 30 septembre	
	2024	2023	2024	2023
Obligations du gouvernement du Canada – marché secondaire	(5 288)	5 345	(4 041)	2 911
Obligations provinciales	(257)	109	(305)	33
Obligations de sociétés	-	-	(1)	(2)
Dérivés – conventions d'indemnisation	5 545	(5 454)	4 347	(2 942)
Total	-	-	-	-

Les gains et pertes nets non réalisés découlant des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net au cours des périodes de trois et de neuf mois correspondent à la variation de la juste valeur des dérivés indiqués dans le

tableau ci-dessus. Aucun gain et aucune perte n'ont été réalisés au cours des périodes de trois et de neuf mois closes le 30 septembre 2024 (néant pour les périodes de trois et de neuf mois closes le 30 septembre 2023).

Pertes de crédit attendues

Les instruments d'emprunt de la Banque comptabilisés au coût amorti se composent de titres de dette souveraine du Canada et d'instruments entièrement garantis par des actifs ayant une cote équivalant à A- ou une cote supérieure.

Tous les actifs financiers de la Banque pouvant faire l'objet d'un test de dépréciation sont à l'étape 1 et sont considérés comme ayant un faible risque de crédit. Il n'y a eu aucun transfert d'instruments financiers entre les étapes au cours de la période considérée. La Banque n'a inscrit aucune provision pour pertes de crédit attendues liée à ces instruments financiers au 30 septembre 2024 (néant au 31 décembre 2023). Aucun montant important n'était en souffrance ni déprécié au 30 septembre 2024 (néant au 31 décembre 2023).

4. Gestion du risque financier

La Banque dispose d'un cadre global de gestion et de contrôle des risques auxquels elle est exposée. Le Conseil de direction institutionnelle supervise la gestion des risques d'entreprise et la mise en œuvre de processus de gestion rigoureux afin de protéger la Banque. Le Conseil d'administration exerce une fonction de surveillance quant à l'efficacité de la gestion des risques par la Banque.

La Banque est exposée au risque associé à ses instruments financiers, y compris le risque de crédit, le risque de marché et le risque de liquidité. Le Bureau des risques financiers suit de près les risques associés à l'état de la situation financière de la Banque et rend compte de ses observations à cet égard. Les paragraphes qui suivent décrivent ces risques et la manière dont la Banque les gère.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de subir une perte en raison du manquement d'une contrepartie ou d'une caution à ses obligations de paiement conformément aux modalités convenues.

La Banque est exposée au risque de crédit par le biais de la trésorerie et des dépôts en monnaies étrangères, des placements, des avances aux membres de Paiements Canada ainsi que de sa participation à des opérations sur le marché sous forme d'achats de titres dans le cadre de conventions de revente et de prêts de titres, le cas échéant. On estime que l'exposition maximale au risque de crédit correspond à la valeur comptable de ces éléments. La Banque est également exposée au risque de crédit par le biais de l'exécution des contrats de monnaies étrangères, conformément à ce qui a été publié dans les états financiers annuels de 2023.

Concentration du risque de crédit

Les titres achetés par la Banque dans le cadre de conventions de revente sont garantis par des actifs, conformément aux critères d'admissibilité et aux exigences à l'égard des marges de la Banque accessibles dans son site Web. Tous les actifs acceptés en garantie sont soumis à des critères d'admissibilité rigoureux, et la qualité de crédit de ces actifs est assujettie à diverses restrictions fondées sur leur nature, leur échéance et leurs caractéristiques en matière de crédit, y compris leur cote. La Banque surveille régulièrement les positions sur les actifs remis en garantie et exige des contreparties qu'elles lui remettent d'autres à mesure que le risque augmente. La juste valeur des actifs remis à la Banque en garantie de ces instruments financiers à la date de clôture était de 16 219 millions de dollars, ce qui représente 101 % de la valeur comptable des titres garantis (néant au 31 décembre 2023).

Le portefeuille de placements de la Banque, qui représente 87 % de la valeur comptable du total de son actif (92 % au 31 décembre 2023), présente un faible risque de crédit, puisque les titres détenus sont principalement des engagements directs du gouvernement du Canada ou sont entièrement garantis par ce dernier, qui a une cote AAA auprès de la plupart des agences de notation et n'a jamais manqué à ses obligations.

Au 30 septembre 2024, les placements de la Banque comprenaient des titres prêtés ou vendus dans le cadre de conventions de rachat sous la forme d'obligations provinciales prêtées dont la juste valeur marchande s'établissait à 766 millions de dollars (1 090 millions de dollars au 31 décembre 2023). La juste valeur des actifs détenus en garantie totalisait 807 millions de dollars, soit 105 % de la juste valeur des titres prêtés (1 143 millions de dollars au 31 décembre 2023, soit 105 %).

Risque de marché

Le risque de marché est le risque d'une variation négative de la juste valeur ou des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier attribuable à l'évolution des variables du marché, comme les taux d'intérêt, les taux de change et les prix du marché. Le risque de marché comprend le risque de taux d'intérêt, le risque de change et l'autre risque de prix.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt.

L'exposition de la Banque au risque de taux d'intérêt découle des fluctuations des flux de trésorerie futurs d'instruments financiers tels que la trésorerie et les dépôts en monnaies étrangères qu'elle détient et les dépôts que détiennent à la Banque d'autres institutions. Ces instruments sont soumis à des taux d'intérêt variables. La Banque est également exposée à un risque de taux d'intérêt associé aux fluctuations des flux de trésorerie futurs découlant des obligations à rendement réel du gouvernement du Canada qu'elle détient, ces flux étant liés à l'inflation. Les autres actifs financiers et passifs financiers de la Banque sont assortis de taux d'intérêt fixes ou ne portent pas intérêt, ce qui est notamment le cas des dépôts du gouvernement du Canada, lesquels ont cessé de porter intérêt le 16 mai 2022.

Le tableau ci-dessous illustre l'incidence d'une augmentation (diminution) de 25 points de base des taux d'intérêt sur les produits d'intérêts provenant des obligations à rendement réel du gouvernement du Canada ainsi que sur les charges d'intérêts à payer sur les dépôts des membres de Paiements Canada et les autres dépôts. Ces incidences correspondent essentiellement à l'ensemble des risques de taux d'intérêt auxquels la Banque est exposée.

<u>Pour la période de neuf mois close le 30 septembre</u>	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Produits d'intérêts provenant des obligations à rendement réel	10 / (10)	10 / (10)
Charges d'intérêts sur les dépôts des membres de Paiements Canada	223 / (223)	331 / (331)
Charges d'intérêts sur les autres dépôts	21 / (21)	20 / (20)

Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des monnaies étrangères. Le risque de change n'est pas considéré comme important, car la position de change nette de la Banque est peu élevée par rapport à son actif total.

La Banque est exposée au risque de change surtout du fait qu'elle détient des actions de la BRI. Ces actions sont libellées en droits de tirage spéciaux (DTS). Le DTS est l'unité de compte du Fonds monétaire international, et sa valeur est déterminée en fonction d'un panier composé de cinq grandes monnaies, soit l'euro, le dollar américain, la livre sterling, le yen et le renminbi. Les DTS sont convertis à leurs équivalents en dollars canadiens aux taux en vigueur à la date à laquelle la juste valeur est déterminée.

Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant des mouvements de taux d'intérêt et de taux de change).

La Banque est exposée à l'autre risque de prix par le biais de sa participation dans la BRI. La juste valeur des actions de la BRI est estimée en fonction de la valeur de l'actif net de la BRI, moins une décote de 30 %. Les variations de la juste valeur de ces actions reflètent donc l'évolution de la valeur de l'actif net de la BRI et des taux de change.

Les titres détenus à la juste valeur par le biais du résultat net exposent la Banque aux variations des prix du marché. Par contre, ces titres peuvent tous faire l'objet d'une indemnisation intégrale si la Banque réalise des pertes par rapport à leur coût amorti. À l'inverse, si la Banque réalise des gains, elle les remet entièrement au gouvernement du Canada. Les variations des prix du marché relatives aux instruments désignés à la juste valeur par le biais du résultat net sont compensées par des variations équivalentes de la juste valeur des dérivés. La Banque ne court donc aucun risque de prix net relativement à ces titres.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité désigne le risque de perte si la Banque n'est pas en mesure de respecter ses obligations financières lorsqu'elles arrivent à échéance. Les passifs payables à vue comprennent les billets de banque en circulation, les dépôts du gouvernement du Canada et les autres dépôts, le reste des passifs (les dépôts des membres de Paiements Canada, les titres vendus dans le cadre de conventions de rachat et les autres passifs financiers) arrivant à échéance dans un délai de 90 jours. Les billets de banque en circulation représentent une source de financement stable à long terme pour la Banque. La Banque est la source ultime de liquidités pour le système financier canadien et possède le pouvoir et les capacités opérationnelles de créer en tout temps une quantité illimitée de liquidités en dollars canadiens. Elle exerce ce pouvoir dans le cadre de l'engagement qu'elle a pris de maintenir l'inflation à un niveau bas, stable et prévisible.

Le tableau qui suit présente les résultats d'une analyse des échéances des actifs et passifs financiers de la Banque. Les soldes indiqués ci-après ne correspondent pas à ceux qui figurent dans l'état de la situation financière parce que le tableau rend compte de tous les flux de trésorerie sur une base non actualisée. Lorsque le montant exigible n'est pas fixé, le montant indiqué est déterminé en fonction des conditions existantes à la date de clôture.

Au 30 septembre 2024	Payables à vue	Dans les 90 jours	Dans les 4 à 12 mois	Dans 1 à 5 ans	Dans plus de 5 ans	Total
Actifs financiers						
Trésorerie et dépôts en monnaies étrangères	14		-	-	-	14
Prêts et créances	-	16 012	-	-	-	16 012
Placements						
Obligations à rendement nominal du gouvernement du Canada comptabilisées au coût amorti	-	2 241	12 282	23 803	45 169	83 495
Obligations à rendement nominal du gouvernement du Canada comptabilisées à la juste valeur par le biais du résultat net	-	3 652	33 203	60 252	91 255	188 362
Obligations à rendement réel du gouvernement du Canada	-	56	56	1 176	3 896	5 184
Obligations hypothécaires du Canada	-	34	817	4 673	275	5 799
Obligations provinciales	-	100	1 718	4 717	2 308	8 843
Obligations de sociétés	-	5	22	-	-	27
Actions de la BRI*	556	-	-	-	-	556
	570	22 100	48 098	94 621	142 903	308 292
Passifs financiers						
Billets de banque en circulation	(118 834)	-	-	-	-	(118 834)
Dépôts						
Gouvernement du Canada	(30 467)	-	-	-	-	(30 467)
Membres de Paiements Canada	-	(123 813)	-	-	-	(123 813)
Autres dépôts	(11 008)	-	-	-	-	(11 008)
Titres vendus dans le cadre de conventions de rachat	-	(2 852)	-	-	-	(2 852)
Autres passifs financiers	-	(144)	-	-	-	(144)
	(160 309)	(126 809)	-	-	-	(287 118)
Écart de financement net	(159 739)	(104 709)	48 098	94 621	142 903	21 174

* Le placement de la Banque en actions de la Banque des Règlements Internationaux (BRI) n'a pas d'échéance fixe.

Les flux de trésorerie liés aux conventions d'indemnisation sont réglés chaque mois, après la cession des titres connexes. Les conventions d'indemnisation ne comportent aucun flux de trésorerie si les titres sont détenus jusqu'à l'échéance. Au 30 septembre 2024, la Banque ne s'était départie d'aucun titre lié aux conventions d'indemnisation qui n'avait pas été réglé. Par conséquent, aucun flux de trésorerie associé à ces conventions n'est présenté dans le tableau ci-dessus (néant au 31 décembre 2023).

Le tableau suivant présente l'analyse comparative des échéances au 31 décembre 2023.

Au 31 décembre 2023	Payables à vue	Dans les 90 jours	Dans les 4 à 12 mois	Dans 1 à 5 ans	Dans plus de 5 ans	Total
Actifs financiers						
Trésorerie et dépôts en monnaies étrangères	14	-	-	-	-	14
Prêts et créances	-	6	-	-	-	6
Placements						
Obligations à rendement nominal du gouvernement du Canada comptabilisées au coût amorti	-	3 123	13 373	31 950	49 304	97 750
Obligations à rendement nominal du gouvernement du Canada comptabilisées à la juste valeur par le biais du résultat net	-	7 440	35 390	83 333	101 376	227 539
Obligations à rendement réel du gouvernement du Canada	-	-	110	1 167	3 851	5 128
Obligations hypothécaires du Canada	-	24	1 120	4 852	912	6 908
Obligations provinciales	-	216	1 641	5 227	3 516	10 600
Obligations de sociétés	-	17	34	22	-	73
Actions de la BRI*	501	-	-	-	-	501
	515	10 826	51 668	126 551	158 959	348 519
Passifs financiers						
Billets de banque en circulation	(119 430)	-	-	-	-	(119 430)
Dépôts						
Gouvernement du Canada	(63 511)	-	-	-	-	(63 511)
Membres de Paiements Canada	-	(120 567)	-	-	-	(120 567)
Autres dépôts	(12 134)	-	-	-	-	(12 134)
Titres vendus dans le cadre de conventions de rachat	-	(6 638)	-	-	-	(6 638)
Autres passifs financiers	-	(138)	-	-	-	(138)
	(195 075)	(127 343)	-	-	-	(322 418)
Écart de financement net	(194 560)	(116 517)	51 668	126 551	158 959	26 101

* Le placement de la Banque en actions de la Banque des Règlements Internationaux (BRI) n'a pas d'échéance fixe.

5. Immobilisations

Les immobilisations comprennent les immobilisations corporelles, les immobilisations incorporelles et les actifs au titre de droits d'utilisation. Les variations du solde pour la période se résument comme suit :

	Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	Actifs au titre de droits d'utilisation	Total
Coût				
Soldes au 31 décembre 2022	844	205	63	1 112
Entrées	37	29	-	66
Sorties	(10)	(5)	-	(15)
Transferts vers d'autres catégories d'actifs	-	-	-	-
Soldes au 31 décembre 2023	871	229	63	1 163
Entrées	26	21	-	47
Sorties	(3)	-	(1)	(4)
Transferts vers d'autres catégories d'actifs	-	-	-	-
Soldes au 30 septembre 2024	894	250	62	1 206
Cumul des amortissements				
Soldes au 31 décembre 2022	(322)	(100)	(19)	(441)
Charge d'amortissement	(44)	(24)	(5)	(73)
Sorties	10	5	-	15
Transferts vers d'autres catégories d'actifs	-	-	-	-
Soldes au 31 décembre 2023	(356)	(119)	(24)	(499)
Charge d'amortissement	(34)	(14)	(3)	(51)
Sorties	3	-	-	3
Transferts vers d'autres catégories d'actifs	-	-	-	-
Soldes au 30 septembre 2024	(387)	(133)	(27)	(547)
Valeurs comptables				
Soldes au 31 décembre 2023	515	110	39	664
Soldes au 30 septembre 2024	507	117	35	659

Au 30 septembre 2024, l'encours total des sommes engagées par la Banque au titre des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles était respectivement de 6 et de 4 millions de dollars (12 et 5 millions de dollars, respectivement, au 31 décembre 2023).

6. Autres éléments d'actif

Les autres éléments d'actif comprennent le matériel lié aux billets de banque (le matériel de production, y compris le support d'impression en polymère et l'encre), l'actif net au titre des prestations définies lié aux régimes de pension de la Banque du Canada, le cas échéant, et tous les autres actifs non financiers, qui consistent principalement en des charges payées d'avance.

Composition des autres éléments d'actif

Au	Note	30 septembre 2024	31 décembre 2023
Matériel lié aux billets de banque		1	-
Actif net au titre des prestations définies	9	359	307
Tous les autres éléments d'actif		35	38
Total des autres éléments d'actif		395	345

7. Dépôts

Les dépôts se composent des dépôts du gouvernement du Canada, de ceux des membres de Paiements Canada et des autres dépôts.

Les dépôts du gouvernement du Canada comprennent 10 467 millions de dollars pour les soldes de fonctionnement et 20 000 millions de dollars pour le plan de gestion de la liquidité prudentielle (43 511 millions de dollars et 20 000 millions de dollars, respectivement, au 31 décembre 2023). Les dépôts des membres de Paiements Canada se composent des dépôts de banques canadiennes, de banques étrangères autorisées et d'autres institutions de dépôt.

Les autres dépôts se composent des dépôts payables à vue d'institutions des infrastructures de marchés financiers, de banques centrales, d'institutions gouvernementales et d'institutions étrangères officielles ainsi que des soldes non réclamés. Certains des dépôts portent intérêt, selon l'accord conclu entre la Banque et le déposant.

8. Autres éléments de passif

Les autres éléments de passif comprennent l'excédent à verser au receveur général du Canada, le cas échéant, tout passif net au titre des prestations définies des régimes de pension et des autres régimes d'avantages du personnel, les obligations locatives, les comptes créditeurs, les charges à payer et les provisions.

Composition des autres éléments de passif

Au	Note	30 septembre 2024	31 décembre 2023
Passif net au titre des prestations définies	9		
Régimes de pension		-	6
Autres régimes		155	155
Obligations locatives		38	42
Tous les autres éléments de passif		144	139
Total des autres éléments de passif		337	342

9. Avantages du personnel

Les variations de l'actif (passif) net au titre des prestations définies pour les périodes de neuf mois et d'un an se résument comme suit :

	Régimes de pension (capitalisés)		Autres régimes (non capitalisés)	
	Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2024	Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023	Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2024	Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023
Solde d'ouverture au début de la période	301	414	(155)	(146)
Cotisations de la Banque	6	22	-	-
Coût des services rendus au cours de la période	(40)	(38)	(3)	(4)
Coût des services passés	-	-	-	(1)
Produits d'intérêts nets (coût financier net)	7	20	(5)	(7)
Frais d'administration	(2)	(3)	-	-
Versements et transferts de prestations nettes	-	-	6	8
Gains (pertes) nets de réévaluation	87	(114)	2	(5)
Solde de clôture à la fin de la période	359	301	(155)	(155)
Actif net au titre des prestations définies	359	307	-	-
Passif net au titre des prestations définies	-	(6)	(155)	(155)
Actif (passif) net au titre des prestations définies	359	301	(155)	(155)

Le tableau ci-dessous présente la composition de l'actif net au titre des prestations définies des régimes de pension :

Au	30 septembre 2024	31 décembre 2023
Juste valeur des actifs des régimes	2 466	2 345
Obligation au titre des prestations définies	(2 107)	(2 044)
Actif net au titre des prestations définies	359	301

Le tableau ci-dessous présente les charges relatives aux régimes d'avantages du personnel :

	Pour la période de trois mois close le 30 septembre		Pour la période de neuf mois close le 30 septembre	
	2024	2023	2024	2023
Charges				
Régimes de pension	15	6	35	16
Autres régimes	2	2	8	8
Total des charges au titre des régimes	17	8	43	24

Le tableau ci-dessous présente les cotisations aux régimes de pension :

	Pour la période de trois mois close le 30 septembre		Pour la période de neuf mois close le 30 septembre	
	2024	2023	2024	2023
Cotisations				
Cotisations de l'employeur	2	2	6	22
Cotisations des employés	7	6	22	21
Total des cotisations	9	8	28	43

La Banque réévalue ses obligations au titre des prestations définies ainsi que la juste valeur des actifs des régimes pour les périodes intermédiaires. Le taux d'actualisation est déterminé en fonction des obligations de sociétés canadiennes cotées AA dont la durée jusqu'à l'échéance se rapproche de la durée de l'obligation, conformément aux lignes directrices de l'Institut canadien des actuaires. L'actif ou le passif net au titre des prestations définies est évalué au moyen des taux d'actualisation en vigueur à la fin de la période qui sont indiqués dans le tableau ci-dessous :

Au	30 septembre 2024	31 décembre 2023
Taux d'actualisation		
Régimes de pension	4,7 %	4,6 %
Autres régimes	4,3 % à 4,8 %	4,6 %

Durant la période de neuf mois close le 30 septembre 2024, la Banque a constaté des gains de réévaluation nets de 89 millions de dollars (77 millions de dollars de gains de réévaluation pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2023). Ces gains découlent essentiellement d'une augmentation de la juste valeur des actifs des régimes et des hausses des taux d'actualisation servant à calculer la valeur des obligations.

10. Insuffisance

La Banque gère son capital en conformité avec la *Loi sur la Banque du Canada*. À la date de clôture, la Banque n'était soumise à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur.

L'insuffisance des capitaux propres de la Banque se compose des éléments présentés ci-dessous.

Capital social

La Banque a un capital autorisé de 5 millions de dollars divisé en 100 000 actions d'une valeur nominale de 50 dollars chacune. Les actions ont été payées intégralement et ont été émises au nom du ministre des Finances, qui les détient pour le compte du gouvernement du Canada.

Réserve légale

Des prélèvements sur le résultat net de la Banque sont versés à la réserve légale jusqu'à ce que son solde atteigne le montant maximal prévu, soit 25 millions de dollars, conformément à l'exigence de l'article 27 de la *Loi sur la Banque du Canada*. En 2022, la réserve légale a été réduite à zéro. Lorsque le fonds de réserve de la Banque est inférieur au capital versé, le tiers de l'excédent constaté des opérations y est affecté, le reliquat étant versé au receveur général. Si le montant du fonds de réserve se situe entre le capital versé et son quintuple, le cinquième de l'excédent est affecté au fonds de réserve, le reliquat étant versé au receveur général.

Réserve spéciale

En vertu de l'article 27.1 de la *Loi sur la Banque du Canada*, la réserve spéciale sert à compenser les éventuelles pertes de réévaluation non réalisées découlant de variations de la juste valeur du portefeuille de placements de la Banque. La réserve spéciale a été dotée d'une somme initiale de 100 millions de dollars et est assujettie à un plafond de 400 millions de dollars.

Le montant détenu dans la réserve spéciale fait régulièrement l'objet d'un examen, à l'aide d'une analyse de la valeur à risque et de simulations de crise fondées sur divers scénarios, et peut être modifié par résolution du Conseil d'administration.

Réserve de réévaluation des placements

La réserve de réévaluation des placements représente les gains nets non réalisés sur les actifs financiers de la Banque classés et évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, qui sont composés uniquement du placement de la Banque en actions de la BRI. Au 30 septembre 2024, la réserve de réévaluation des placements affichait un solde de 518 millions de dollars (463 millions de dollars au 31 décembre 2023).

Réserve pour gains actuariels

La réserve pour gains actuariels sert à accumuler les gains et pertes actuariels nets comptabilisés au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies de la Banque après la transition aux normes comptables IFRS. Elle avait un solde de 413 millions de dollars au 30 septembre 2024 (324 millions de dollars au 31 décembre 2023).

Résultats non distribués

Le résultat net de la Banque, déduction faite des sommes affectées aux réserves, est considéré comme un excédent constaté et est versé au receveur général du Canada, conformément à l'exigence de l'article 27 de la *Loi sur la Banque du Canada*. Toutefois, la *Loi n° 1 d'exécution du budget de 2023* exige temporairement que la Banque du Canada affecte tout excédent constaté aux résultats non distribués déficitaires jusqu'à la première des éventualités suivantes : les résultats non distribués déficitaires atteignent zéro, ou bien l'excédent constaté ainsi affecté est égal au total des pertes découlant de l'achat de titres dans le cadre du Programme d'achat d'obligations du gouvernement du Canada. Malgré les pertes qu'elle a subies ces deux dernières années, la Banque dispose, de par son mandat, de flux de trésorerie suffisants pour poursuivre ses opérations et respecter ses obligations. Au 30 septembre 2024, la Banque affichait un solde de résultats non distribués déficitaires de 9 314 millions de dollars (6 738 millions de dollars au 31 décembre 2023).

Selon l'accord relatif aux sommes à verser au receveur général que la Banque a conclu avec le ministre des Finances, la Banque retient sur ces sommes à verser un montant équivalant à toute augmentation des pertes cumulatives nettes non réalisées sur les actifs financiers classés et évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, aux réévaluations non réalisées de l'actif ou du passif net au titre des prestations définies sur les régimes à prestations définies et aux autres pertes non réalisées ou hors trésorerie découlant de modifications de normes comptables ou de dispositions légales ou réglementaires. À l'inverse, un montant égal à toute diminution des pertes cumulatives nettes non réalisées

hors trésorerie ayant fait l'objet d'une retenue antérieure est ajouté à la somme à verser. Au 30 septembre 2024, aucune somme ne restait à verser au receveur général (néant au 31 décembre 2023).

11. Parties liées

Est considéré comme une partie liée à la Banque :

- une entité appartenant également au gouvernement du Canada;
- un régime d'avantages postérieurs à l'emploi à l'intention des employés de la Banque;
- une personne comptant parmi les principaux dirigeants de la Banque, notamment un membre du Conseil de direction institutionnelle, du Conseil de direction ou du Conseil d'administration, ainsi que sa famille.

Gouvernement du Canada

La Banque est liée, en propriété commune, à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Pour réaliser ses objectifs en matière de politique monétaire, la Banque maintient une position d'indépendance structurelle et fonctionnelle par rapport au gouvernement du Canada, grâce à sa capacité de financer ses propres activités sans aide de l'extérieur et à ses structures de gestion et de gouvernance.

Dans le cours normal de ses activités, la Banque conclut des transactions avec des parties liées, et les transactions et soldes significatifs figurent dans les présents états financiers intermédiaires résumés. Ainsi que le permet l'exemption partielle accordée aux entités appartenant en propriété exclusive à une autorité publique, prévue dans la Norme comptable internationale 24 *Information relative aux parties liées* (IAS 24), la Banque n'a pas publié toutes les transactions qu'elle a conclues avec des entités liées à une autorité publique.

La Banque fournit au gouvernement du Canada des services de gestion financière et d'agent financier ainsi que des services bancaires, qui sont prescrits par la *Loi sur la Banque du Canada* et dont les coûts ne sont pas recouverts.

Régime de pension de la Banque du Canada

La Banque assure la gestion du Régime de pension de la Banque du Canada, en gère les placements et accomplit les tâches administratives connexes, et elle recouvre les frais associés à ces services.